

**DOSSIER D'EXPLOITATION
CENTRALE CONTROL 1000**

CETTE NOTICE S'ADRESSE UNIQUEMENT AUX TECHNICIENS HABILITES A TRAVAILLER
SUR CE TYPE DE MATERIEL. (Article MS 58)

HISTORIQUE

DATE	MODIFICATIONS
24/03/95 CP950202	Document initial
10/04/95 CP950202	Corrections
27/04/95 N950428	Corrections CNPP
10/04/97 N970410	Corrections

Séparation du document N970410 en deux dossiers :

24 09 97	N01-809	Dossier d'Installation
20 03 98	N01-809/A	Dossier d'Installation
24 09 97	N01-810	Dossier d'Exploitation
20 03 98	N01-810/A	Dossier d'Exploitation

JPM Chauvat SA - 40 Route de Paris - 03021 - Moulins Cedex ☎ 04 70.48.40.15 - FAX 04 70.48.40.16

Table des matières

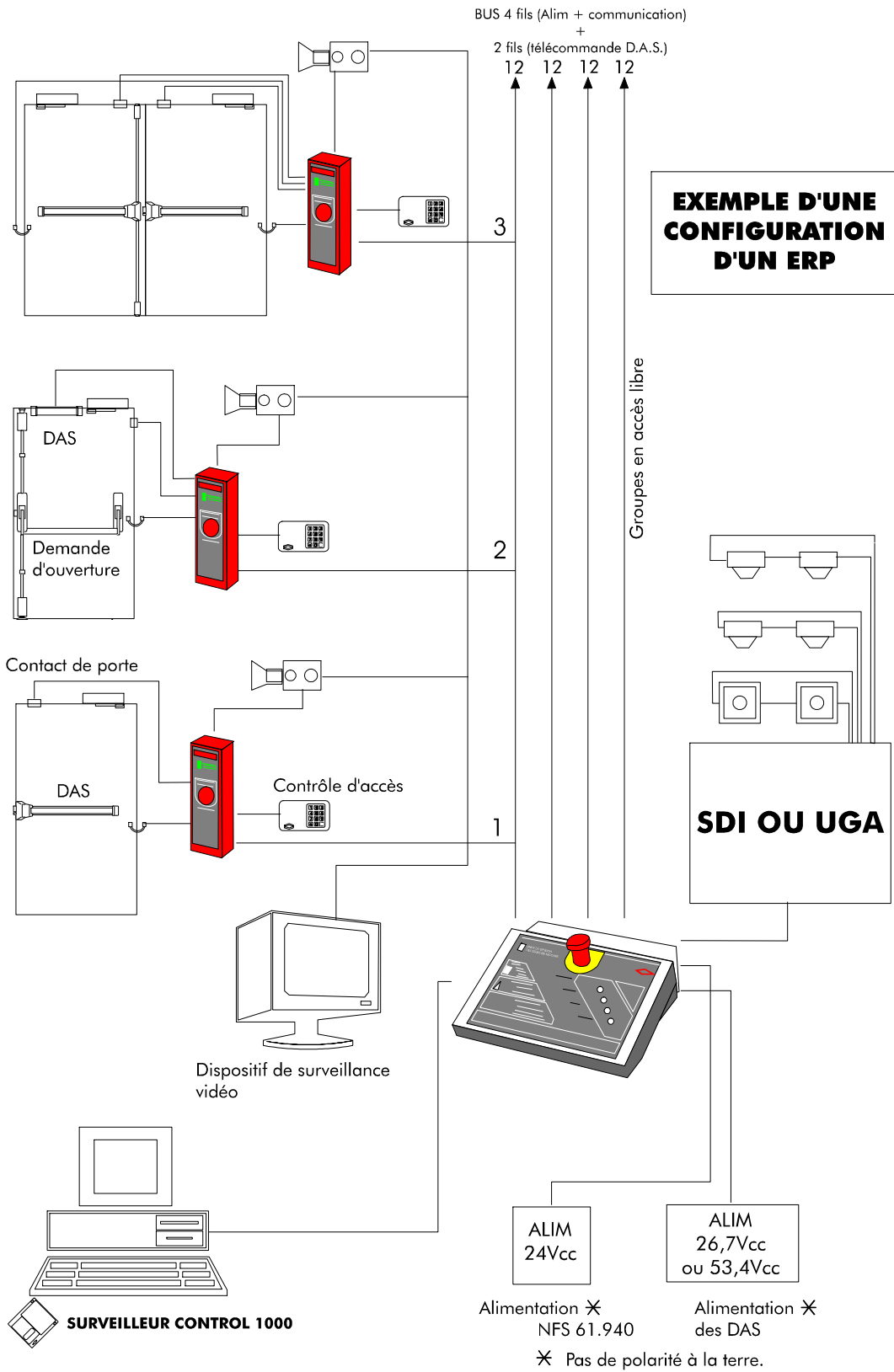
LISTE DES ABREVIATIONS	4
IDENTIFICATION DE CENTRALE CONTROL 1000	6
PREAMBULE NORMATIF	7
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	10
➤ Fonctions normatives	11
➤ Fonctions supplémentaires fixes	15
➤ Fonctions optionnelles.	18
➤ Aide à l'exploitation.	19
NOTICE D'EXPLOITATION	20
➤ Notice d'exploitation.	21
➤ Lexique des pannes en exploitation.	29
➤ Tableau des doubles commandes.	33
NOTICE DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN	34
MATERIELS ASSOCIABLES	36

Les renseignements techniques portés dans ce document n'engagent pas la société JPM, qui se réserve le droit d'apporter toutes modifications de dispositions de forme ou de câblage à ses produits qu'elle jugerait nécessaire.

LISTE DES ABREVIATIONS

B.U.S.	Support de communication
C.L.I.C.	Centrale Locale Intelligente de Contrôle
C.M.S.I.	Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie
D.A.S.	Dispositif Actionné de Sécurité
E.R.P.	Etablissement Recevant du Public
HPP	Hors Présence Public
N.F.S.	Norme Française de Sécurité
S.D.I.	Système de Détection Incendie
S.M.S.I.	Système de Mise en Sécurité Incendie
U.A.E.	Unité d'Aide à l'Exploitation
U.G.A.	Unité de Gestion d'Alarme
U.G.C.I.S.	Unité de Gestion Centralisée d'Issues de Secours





Identification

CENTRALE CONTROL 1000

TYPE DE CMSI : **Catégorie A**

NOMBRE DE ZONE D'EVACUATION : **1**

TYPE DE FONCTIONS ASSUREES :

	OUI	NON
Compartimentage		X
Désenfumage		X
Diffusion du signal d'évacuation		X
Gestion des issues de secours	X	
Extinction		X
Arrêt d'équipement technique		X

NOMBRE (max.) DE VOIES DE TRANSMISSION : **4**

NOMBRE (max.) DE LIGNES DE TELECOMMANDE : **4**

NOMBRE (max.) DE MATERIELS DEPORTES PAR LIGNE : **12** CLIC ControlL 1000

PUISSANCE (max.) PAR MATERIEL DEPORTE / CLIC : **2 x 3.5** watts.

PUISSANCE (max.) PAR LIGNE DE TELECOMMANDE : **84** watts en 48 Volts (24 D.A.S. x 3.5 Watts)
45.5 Watts en 24 Volts (13 D.A.S. x 3.5 Watts)

PERIPHERIQUE :

- .SURVEILLEUR ControlL 1000
Sur sortie d'informations
- . INSTALL ControlL 1000
- . MODULE TELECHARGEUR ControlL 1000

PREAMBULE NORMATIF

EXTRAITS DES ARTICLES DU REGLEMENT DE SECURITE CONTRE L'INCENDIE RELATIF AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.

- MS48** 3 personnes dont un chef d'équipe, formées à l'exploitation et la gestion du matériel à mettre en oeuvre en cas d'incendie ou panique, assurent la vérification de fonctionnement du matériel incendie.
- MS68** Contrat d'entretien obligatoire pour SMSI des catégories A ou B et renseignement des consignes dans le registre de sécurité.
- MS69** Le personnel de l'établissement doit être formé à l'exploitation du SSI et s'assurer de son fonctionnement et de sa remise en état dans les délais les plus brefs.
- MS73** Vérification technique par un organisme agréé avant mise en service, périodicité des visites, une fois an minimum et tous les trois ans par un organisme.
- MS74** Visites périodiques des commissions de sécurité et essais de bon fonctionnement du SSI

RESUME DE LA REGLEMENTATION

L'article CO46 du règlement de la construction avant mars 1993,

le règlement avait pour objet de définir les règles d'application et d'exploitation des produits destinés au verrouillage des issues de secours. L'article CO46 prescrivait un certain nombre de prérogatives pour l'exploitation des systèmes mais peu d'obligations pour l'aspect installation et agréments nécessaires des produits.

A compter du 18 mars 1993,

Le règlement se durcit et prévoit deux types de commande pour l'installation (et seulement deux) :

- **par un dispositif de commande manuelle** (boîtier à bris de glace) à fonction d'interrupteur intercalé sur la ligne de télécommande et situé près de l'issue équipée

- **par un dispositif de contrôle des issues de secours, conforme aux normes** du produit et des conditions de mise en oeuvre:
 - ◆ des temporisations,
 - ◆ du câblage, normes NFS61.930 et suivantes, en particulier NFS61.934 et plus de nécessité de bris de glace,
 - ◆ des dispositions d'un personnel de sécurité tel que défini à l'article MS48 ou encore pour procédures de déverrouillage automatique défini par l'article MS60.

Le règlement exige que les produits soient certifiés :

- par un laboratoire qui délivrera un procès verbal pour conformité à la norme des Dispositifs Actionnés de Sécurité NFS61.937,
- ou
- par un label reconnaissant l'homologation NF du D.A.S. à la norme NFS 61.937. Aussi le Procès Verbal de conformité est une obligation minimum.

A l'inverse, le Pupitre de contrôle doit être obligatoirement homologué à la norme NFS61.934 car il est considéré comme un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie de catégorie A.

NORME NFS 61.937 concernant les Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.) pour issues de secours

- Déverrouillage sous charge de 100kg en moins d'une seconde
- Fonctionnement à sécurité positive par rupture d'alimentation
- Tension soit 24Vcc soit 48Vcc - puissance maximum 3,5W en position attente.
- Deux modes de pilotage du D.A.S. :
 - Par boîtier bris de glace situé directement sur la ligne de télécommande et situé près de l'issue.
 - Par dispositif de type CMSI conforme à la norme NFS61.934 et certifié par le laboratoire agréé

NORME NFS 61.934 concernant les Centralisateurs de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)

Système centralisé permettant de piloter à distance des D.A.S.

Il se compose de:

- une unité de signalisation
- une unité de commande manuelle centralisée
- une unité de gestion d'alarme incendie
- et en complément d'une **Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours (UGCIS)**

Cette dernière autorise la temporisation de 8 secondes à 3 minutes de retard à l'ouverture à la condition expresse que **les issues soient visibles à vue directe ou vidéo depuis le poste central de surveillance.**

A.2.4. : Une signalisation sonore et visuelle, installée près de chaque bloc-porte équipé, doit informer l'utilisateur que sa demande est prise en compte. Cette signalisation doit être associée à un affichage informatif précisant l'existence d'une "temporisation à l'ouverture".

NF S 61-936 : En respect du point 4.16. de la norme de l'Unité de Gestion d'Alarme, l'ordre d'ouverture des issues de secours est délivré dès le début de l'évacuation générale par le contact auxiliaire.

Dans le cas d'un raccordement sur un S.D.I., l'ordre d'ouverture est délivré sur le report d'alarme feu.



Principe de fonctionnement

CENTRALE CONTROL 1000

- Fonctions normatives.
- Fonctions supplémentaires fixes.
- Fonctions optionnelles.
- Aide à l'exploitation.

Fonctions normatives.

PUPITRE CONTROL 1000

Le **Pupitre Control 1000** a pour objectif de gérer les fonctions suivantes,

1 - LE DEVERROUILLAGE MANUEL D'URGENCE

Après analyse visuelle d'une situation d'urgence, l'opérateur peut déverrouiller l'ensemble des issues de secours équipées dans l'établissement, par action sur le bouton coup de poing de Mise en Sécurité Générale en face avant du Pupitre.



2 - TEMPORISATION A L'OUVERTURE

Lors d'une procédure de demande de sortie, sur l'une des issues par un appui sur la barre de manoeuvre de l'anti-panique ou action sur le bouton du **Clic Control 1000**, un message "DEMANDE D'OUVERTURE" est affiché sur le Pupitre.

Simultanément à cet affichage et à la visualisation sur le moniteur vidéo de l'issue en question, une **temporisation de huit secondes**



T1 s'enclenche, délai durant lequel l'opérateur doit analyser la situation qui se présente et déterminer le degré d'urgence et de gravité pour répondre par l'une des trois façons suivantes :

a/ constater qu'il n'y pas d'urgence et laisser défiler les huit secondes à l'issue desquelles le bloc-porte sera automatiquement déverrouillé laissant la possibilité de sortie libre. (exemple personnel de l'établissement souhaitant une sortie pour une livraison ou demande accidentelle d'une personne qui s'est trompée d'issue).

b/ Constater que la demande est injustifiée (manque d'informations et précisions) par acte de malveillance ou tentative de fraude. L'opérateur devra dans l'intervalle des huit secondes **enclencher la prolongation de temporisation T2** qui au maximum ne peut excéder trois minutes afin de prévenir une équipe de sécurité qui devra intervenir sur le lieu.

Les temporisations T1 et T2 ne peuvent être activées qu'une seule fois par bloc-porte dans une procédure de demande d'ouverture.

En outre, à tout moment (T1 ou T2) l'opérateur peut revenir sur une décision de prolongation de temporisation et déverrouiller l'issue. (Sélection du groupe, de la totalité des issues ou encore sélectivement l'issue à l'origine de la demande d'ouverture).

c/ Constater l'urgence de la situation (mouvement de panique...) et **déverrouiller l'ensemble** du bâtiment par le coup de poing de mise en sécurité générale.

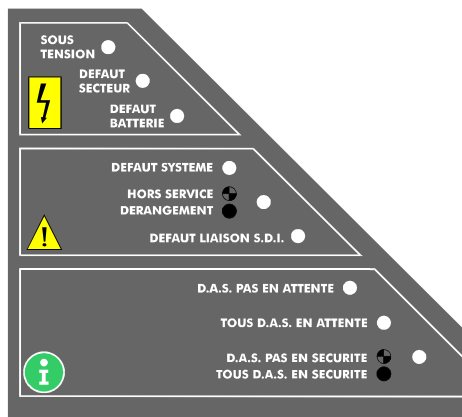
La valeur de la temporisation T2 pour l'ensemble des issues de secours de l'établissement peut sur demande spécifique être modifiée à l'installation du **Pupitre Control 1000** (0 sec < T2 < 3 mn maxi). (valeur comprise entre 0 seconde et 3 minutes).

3 - SIGNALISATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'INSTALLATION

Depuis le poste central de surveillance, l'opérateur au moyen du **Pupitre ControlL 1000 connaît à tout instant l'état de verrouillage des D.A.S.** équipant les issues et leur position de fermeture des issues.

Le **Pupitre ControlL 1000 JPM informe également de l'état :**

- **des alimentations** (alimentation principale et secourue) de fonctionnement du Pupitre ControlL 1000, du Clic ControlL 1000 et des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité),
- **des voies de communication surveillées** (mise en court-circuit, mise à la terre ou coupure),
- **de toute anomalie de liaison** entre le système de détection incendie ou l'U.G.A. et le Pupitre.



4 - UGA - SDI

Avant la diffusion de l'évacuation générale, sous alarme restreinte, une liaison surveillée entre le Pupitre et un Système de Détection Incendie (SDI) ou encore une Unité de Gestion d'Alarme incendie (UGA), entraîne automatiquement le déverrouillage de toutes les issues équipées en cas d'incendie.

5 - NIVEAU D'ACCES

- Niveau 0 :** Accès possible à la signalisation ou à certaines commandes dont l'action ne risque pas de compromettre la sécurité. (à disposition du public)
- Niveau 1 :** Correspond à l'accès direct au système par toute personne autorisée. Ceci suppose au moins une protection physique d'accès. Toute opération effectuée correspond à la gestion normale du système.
- Niveau 2 :** Correspond à un accès au système par toute personne exploitante initiée, informée et autorisée qui non seulement est en mesure de pratiquer certaines opérations d'exploitations, mais aussi d'apprécier les conséquences qui en découlent. Les opérations effectuées à ce niveau sont susceptibles de modifier les données du système. Elles ne peuvent être exécutées que si le manipulateur suit une procédure particulière nécessitant un dispositif d'accès spécifique (clef, code,...)
- Niveau 3 :** Correspond à un accès au système par toute personne chargée d'effectuer les mises en service et les opérations de maintenance technique élémentaire. Il est nécessaire d'utiliser un outil standard ou non (tournevis, clef, code...) En ce qui concerne le matériel, ce niveau permet, de procéder aux opérations de vérifications et de mesures afin de s'assurer du bon fonctionnement ou de remplacer les éléments dont l'interchangeabilité est prévue. En ce qui concerne le programme éventuel, ce niveau permet de changer des paramètres dont la modification a été prévue à la conception.
- Niveau 4 :** Correspond à toute intervention non prévue aux niveaux inférieurs. Cette intervention doit être effectuée par une personne ayant l'agrément du constructeur.

6 - SURVEILLANCE DES LIGNES - PROTECTION SYSTEME

L'ensemble des liaisons et voies de communication sont protégées contre les courts circuits, les mises à la terre et coupures.

7 - UNITE DE COMMANDE MANUELLE

TEST DE SIGNALISATION :

Fonction permettant par appui sur cette touche de valider le bon fonctionnement de tous les voyants et buzzer présents sur le Pupitre Control 1000.

REDEMARRAGE SYSTEME :

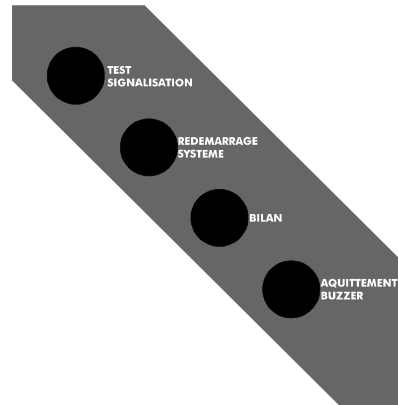
Fonction permettant de reprendre l'exploitation du micro contrôleur suite à un arrêt du programme dû à un défaut système.

BILAN :

Fonction permettant de vérifier si tous les D.A.S. de l'ensemble des quatre groupes sont en ATTENTE.

ACQUITTEMENT BUZZER :

L'appui sur cette touche arrête le signal sonore au pupitre.



CLIC CONTROL 1000

Le **Cllic ControlL 1000** est un boîtier de **Commande Locale Intelligente**, unité de traitement déportée du Pupitre et ne pouvant pas à ce titre fonctionner seul.
Il a deux objectifs :

Niveau d'accès 0

VISUALISATION / SIGNALISATION - SIGNALER L'ETAT DU VERROUILLAGE AU NIVEAU DE LA PORTE

Le **Cllic ControlL 1000** dispose en façade de deux barrettes de leds rouges et vertes et d'un buzzer. Ces éléments servent à prévenir la personne que sa **demande d'ouverture a bien été prise en compte** et qu'une temporisation d'ouverture s'est enclenchée, à l'issue de laquelle elle pourra sortir.

SIGNALISATION SUR MATERIEL DE PORTE

- **VOYANT ROUGE FIXE** Etat d'attente ☞ Issue verrouillée.
- **VOYANT ROUGE CLIGNOTANT** Demande d'ouverture ☞ Signal sonore cadencé (issue verrouillée).
- **VOYANT VERT "PASSEZ"** Issue déverrouillée ☞ Signal sonore continu.

RAPPEL : La signalisation doit être associée à un affichage informatif précisant l'existence d'une "temporisation à l'ouverture". (Extrait NFS61 934 / ANNEXE A.2.4)

ENREGISTRER ET TRANSMETTRE LES DEMANDES D'OUVERTURE

Le **Cllic ControlL 1000** est capable d'être connecté à un bloc porte, issue de secours de un ou deux vantaux, équipé d'un ou deux D.A.S..

La demande d'ouverture de l'issue peut être activée de deux façons :

1/ **Par un bouton poussoir placé sur la face avant du Cllic ControlL 1000.**

2/ **Par appui sur la barre de manoeuvre de l'anti-panique** (Kit de détection) ou du D.A.S. (montage Push ControlL). Cette solution permet en cas de panique d'obtenir très rapidement l'information sans que le public est la nécessité de suivre une procédure particulière non adaptée dans cette situation.

Les deux solutions peuvent être complémentaires, sachant que **chacune d'elles répond aux exigences de surveillance** de ligne contre des défauts de mise à la terre, coupure ou court-circuit.

Niveau d'accès II

ACQUITTEMENT LOCAL

Suite à une demande d'ouverture ayant débouchée sur une mise en sécurité du D.A.S. équipant l'issue de secours, l'exploitant doit acquitter localement le dispositif déporté "CLIC" afin de s'assurer de son bon fonctionnement pour une remise à l'état d'attente de l'issue.

Le cylindre permettant l'acquiescement du Clic peut être intégré dans l'organigramme de sécurité du site lors de la prise de commande par nos services techniques (cylindre à profil européen).



Fonctions supplémentaires fixes.

PUPITRE CONTROL 1000

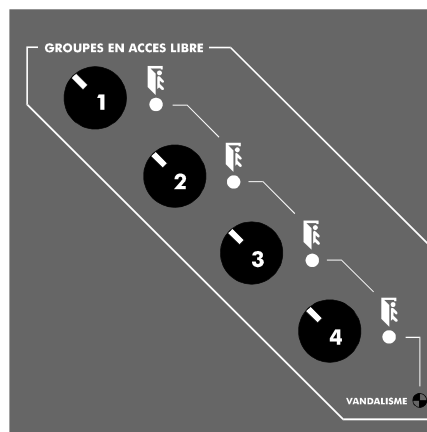
Niveau d'accès I

COMPARTIMENTAGE PAR GROUPES EN ACCES LIBRE

Suivant les règles qui définissent la découpe d'un ERP en plusieurs volumes correspondant soit à une zone d'évacuation générale, ou de mise en sécurité, JPM propose avec le *Pupitre Control 1000* de **gérer 1 zone d'évacuation** (ce qui correspond dans la majorité des cas à un bâtiment entier).

Le Pupitre propose de scinder **cette zone** d'évacuation en quatre "**groupes en accès libre**" permettant de regrouper plusieurs issues dont le mode de fonctionnement peut-être similaire afin de les déverrouiller simultanément
Exemple:

- a) Pour un intérêt géographique du câblage, toutes les issues d'un quai pour les livraisons à heure donnée.
- b) Pour un intérêt fonctionnel, les issues accès du personnel à un instant précis et répétitif dans le temps.



Ce découpage doit être réfléchi dès la conception du bâtiment afin d'en optimiser son câblage.

Chaque groupe en accès libre comporte au maximum **douze blocs-portes issues de secours à simple ou double vantail**.

Un bouton poussoir par ligne, permet de déverrouiller l'ensemble des D.A.S. raccordés sur cette ligne (hors demande d'ouverture). Les autres lignes de D.A.S. restant verrouillées. Le matériel central signale par un voyant vert la mise en accès libre du groupe de DAS. Les matériels déportés de la ligne signalent "PASSEZ" suivant la programmation de leur mode d'affichage.

LIAISON MICRO ORDINATEUR

La sortie information, équipée d'1 connecteur 9 points permet de relier un micro-ordinateur pour l'application du logiciel SURVEILLEUR CONTROL 1000.

LOGICIEL SURVEILLEUR CONTROL 1000

Logiciel fonctionnant sous DOS 5.0 ou supérieur . Mémoire nécessaire 640 Ko. Encombrement disque dur pour archivage 10 Mo minimum.

1 - Visualisation et archivage

Tout événement relatif à chaque paramètre de D.A.S., CLIC ou Pupitre est visualisé et archivé en temps réel.

L'information détaillée comporte l'adresse du Clic et des caractéristiques des équipements de l'issue surveillée.

2 - Consultation archivage

Archivage possible sur fichiers " au fil de l'eau" (maxi 9999 événements ou combien de fichiers intitulés pour sauvegardes "classées" (journalier - hebdo..)

Niveau d'accès III

LOGICIEL SURVEILLEUR

1 - Mémorisation code niveau II / III

Fonction HPP
Fonction Mise hors service (voir manuel logiciel)

Condition de fonctionnement : Connaître les anciens codes de niveaux équivalents ou supérieurs.
En cas d'oubli, joindre le constructeur :

JPM Contrôle - ☎ 04.70.48.40.15

2 - Maintenance Clics et Pupitre

Remplacement d'un Clic ou Pupitre pour raison de maintenance par un nouveau matériel pour lequel on programmera les paramètres identiques au matériel précédent.

- . Conditions de fonctionnement
 - ☞ Etre en présence du fichier maintenance renseigné par l'installateur
 - ☞ Etre en possession du module *TELECHARGEUR Control 1000*

3 - Changement de code dans le Pupitre Control 1000

- . Conditions de fonctionnement :
 - ☞ Etre en présence du fichier maintenance renseigné par l'installateur
 - ☞ Etre en possession du module *TELECHARGEUR Control 1000*

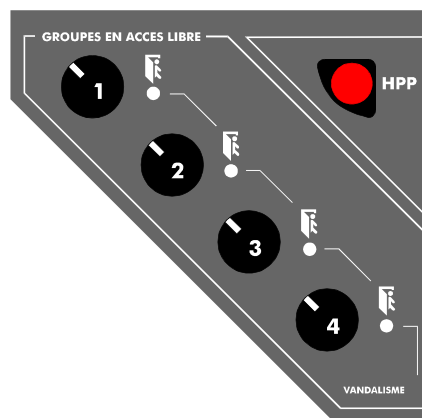
Voir manuel d'utilisation du logiciel SURVEILLEUR Control 1000.

Niveau d'accès II

FONCTION HORS PRESENCE PUBLIC :

En dehors des heures de présence public, l'exploitant d'un ERP peut dans le cadre de la fonction proposée sur le Pupitre Control 1000 **passer d'un mode de fonctionnement donnant la priorité à la réglementation incendie à un mode de fonctionnement sécuritaire** où la priorité est donnée à la protection des biens.

L'accès à cette fonction s'opère au niveau II (responsable de sécurité de l'ERP) par l'action combinée d'un code confidentiel niveau II (composé à partir des touches de Groupes en accès libre) et de la touche HPP. Une fois la fonction enclenchée, toute demande locale de sortie est transmise au **Pupitre Control 1000** JPM mais les temporisations T1 et T2 d'ouverture automatique sont inhibées (tempo infinie) ; l'ensemble des fonctions demeure, exceptées les temporisations T1 et T2 (exemple de fonctions actives : coup de poing, détections incendie, ...) et suivant programmation le contrôle d'accès local via un CLIC.



Attention l'accès à la commande HPP n'est possible que si **l'ensemble** des D.A.S. est **en position d'attente**.

Niveau d'accès III

ENTREE CONTROLE D'ACCES (PAR MATERIEL DEPORTE CLIC)

Sur cette entrée disponible sur le CLIC Control 1000 se raccorde un dispositif de contrôle indépendant du CMSI. Lors d'une demande d'ouverture par le contrôle d'accès, l'issue est déverrouillée pendant une temporisation réglable (à l'installation) de 0 à 255 secondes. (voyant vert "PASSEZ" allumé du matériel déporté).

L'issue se reverrouille automatiquement à terme de la temporisation.

SORTIE "CAMERA" (PAR MATERIEL DEPORTE CLIC)

La sortie délivre un contact impulsionnel pour la commutation automatique de caméra à chaque demande d'ouverture, acquittement, vandalisme, contrôle d'accès, suivant programmation.

ENTREE " ETAT PORTE" (PAR MATERIEL DEPORTE CLIC)

Sur cette entrée se raccorde un contact normalement fermé surveillant l'état de la porte. (Double vantaux = une information par vantail). En cas d'ouverture du contact (porte ouverte) le matériel central le signale par un voyant jaune fixe (pictogramme).

ENTREE "VANDALISME"

Sur cette entrée se raccorde un contact normalement fermé.

En cas d'ouverture du contact, le matériel central le signale par un voyant jaune clignotant.

L'état vandalisme peut être activé par une malveillance sur les D.A.S., état porte, Clic,...

Fonctions optionnelles.

Niveau d'accès II

AUTO CONTROLE ET AUTO-TEST MANUEL

Définition d'auto contrôle : vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des circuits de commande et des informations des états des D.A.S. gérés par chaque CLIC. Une fois par 24 heures, le PUPITRE demande à chaque CLIC (tour à tour) de couper l'alimentation de son ou ses D.A.S. pendant un court instant et de vérifier la cohérence de l'information donnée en retour. En cas d'anomalie, le PUPITRE le signale par le voyant DERANGEMENT (led fixe).

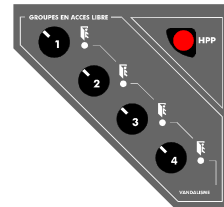
Nota : Par défaut le matériel après une coupure d'alimentation des électroniques ou lors de la mise en service, l'auto-test est installé pour un fonctionnement dans 24 heures, et chaque 24 heures.

Le matériel CENTRALE CONTROL 1000 permet la gestion de l'auto contrôle suivant trois modes.

■ L'action combinée et maintenue de la touche « BILAN » et de la composition du code d'accès niveau II, puis un relâchement de la touche « BILAN », lancent durant une temporisation TA de 30 secondes un affichage clignotant des 3 voyants / touches « GROUPES EN ACCES LIBRE ». (affichage prioritaire par rapport à un éventuel affichage des fonction des « GROUPES »).

■ Durant la temporisation TA, une action sur les 3 touches accompagnée du bip sonore de confirmation, permet le paramétrage des trois modes suivants :

- A/ La touche « LIBRE ACCES » 1 supprime l'auto-test automatique des 24 heures.
- B/ La touche « LIBRE ACCES » 2 permet de prévoir la lancement manuel de l'auto-test , sans nuire à la programmation du mode A/ ou C/.
- C/ La touche « LIBRE ACCES » 3 permet de programmer l'heure de déclenchement de l'auto-test automatique par rapport à l'heure présente par pas de 1 heure. Un appui « n » fois ($n \leq 24$) permettra le lancement du test dans « n » heures.



Nota : La touche « LIBRE ACCES » 4 permet de réinitialiser la temporisation TA de 30 secondes et d'effacer tout choix effectué auparavant.

■ L'appui sur la touche « BILAN » solde la temporisation qui lance le programme de confirmation de d'auto-test choisi, le mode est validé par le clignotement de la touche de « LIBRE ACCES » correspondant :

- a) Si mode 2.A/ validé, bip sonore continu de 5sec.
- b) Si mode 2.B/ validé, bip sonore continu durant toute la période de l'auto-test manuel.
- c) Si mode 2.C/ validé, train de bip pulsé qui retrace le nombre « n » d'heures jusqu'au prochain Auto-test automatique.

REMARQUES

ACQUITTEMENT BUZZER reste possible dans le mode 3.a) et 3.b)

Les fonctions HPP, GROUPES EN ACCES LIBRE et autres fonctions avec codes d'accès hiérarchiques ne sont pas accessibles pendant la période de l'auto-test correspondant aux cycles 3.b) et 3.c).

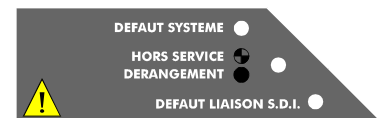
Niveau d'accès III

MISE EN HORS SERVICE « PARTIEL »

Suite à un dérangement (toutes les issues déverrouillées), et après une action sur le coup de poing de MISE EN SECURITE GENERALE, l'appui sur la touche prolongation temporisation plus code d'accès niveau III, permet de mettre hors service le ou les dispositifs de demande d'ouverture ou sa ligne considérés en dérangement.

Après cette procédure, réarmer le coup de poing. Ainsi seules les portes en défaut seront décondamnées, les autres lignes sont alors reverrouillées (dispositifs de demande d'ouverture fonctionnels). Le matériel central signale le hors service « partiel » par le voyant jaune clignotant.

Après remise en état des matériels défectueux, le retour à l'état initial de l'exploitation doit être opéré de nouveau par l'action sur le coup de poing et la saisie de la double commande.



Aide à l'exploitation.

Niveau d'accès I

SUR PUPITRE CONTROL 1000

Signalisation visuelle

- VOYANT VERT "GROUPE EN ACCES LIBRE" ☞ signale qu'une ligne d'issue est déverrouillée.
- VOYANT JAUNE FIXE "ETAT PORTE" ☞ signale qu'une porte est ouverte dans le groupe.
- VOYANT JAUNE CLIGNOTANT : "VANDALISME" ☞ signale qu'un matériel déporté est ouvert (accès niveau 3) ou est retiré de son support (mur), dans le groupe.



Notice d'exploitation

CENTRALE CONTROL 1000

- Notice d'exploitation.
- Lexique des pannes en exploitation.
- Tableau des doubles commandes.

Centrale ControlL 1000 est à l'état de veille avec tous les D.A.S. en attente, seul le voyant vert sous tension est actif. Le personnel de sécurité étant prêt à analyser et interpréter les situations qui suivent :

NOTA : Le fonctionnement du matériel vidéo ne sera pas abordé dans le descriptif des actions et fonctions en cours d'exploitation. Il est toutefois rappelé l'extrême nécessité de visualiser les issues en cours de demande d'ouverture.

ETAT DE VEILLE



Voyant vert fixe SOUS TENSION assurant la présence de tension normale secteur.

DEMANDE D'OUVERTURE SUR UN BLOC PORTE ISSUE DE SECOURS.

COMMANDE LOCALE (NIVEAU D'ACCES 0).



Demande d'ouverture effectuée par appui sur bouton en façade du boîtier CLIC.

OU



Tentative de manoeuvre de la barre de l'anti-panique si celle ci est équipée d'un dispositif de détection de demande d'ouverture.

Visualisation en local sur le boîtier CLIC, affichage pour le demandeur :



Voyant rouge (barre leds) clignotant correspondant à la prise en compte de la demande.

ET



Buzzer cadencé.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant rouge de demande d'ouverture clignotant correspondant au déclenchement automatique de la temporisation T1 (maxi 8 secondes).

ET



Buzzer cadencé. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 1)

1. Prolonger la temporisation à T2 (maxi 3 minutes) pour intervention sur site. Cette prolongation interrompt le buzzer si son ACQUITTEMENT n'a pas été effectué précédemment.

NOTA : si plusieurs demandes d'ouverture (issues de plusieurs portes) sont en cours de T1 l'ensemble des demandes sera affecté par la prolongation T2.

OU

2. Ne pas prolonger la temporisation pour une ouverture dans les 8 secondes.

A l'issue de la temporisation T1 ou T2.

Visualisation en local sur le boîtier CLIC, affichage pour le demandeur :

PASSEZ Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue.



Buzzer fixe.

ET

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant rouge de demande d'ouverture fixe correspondant à la fin de la temporisation T1.

+



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.

ET



Voyant rouge clignotant de D.A.S. PAS EN SECURITE correspondant en synthèse au fait qu'un seul D.A.S. est en sécurité suite à la demande d'ouverture et que les autres D.A.S. ne le sont pas.

Si ouverture de la porte :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.

COMMANDE LOCALE (NIVEAU D'ACCES 2).



Réarmement du CLIC en vue de la prochaine demande d'ouverture au moyen du ½ cylindre à profil européen.



Voyant rouge fixe pour porte verrouillée et arrêt du buzzer correspondant au retour à l'état d'attente du D.A.S..

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant demande d'ouverture éteint et fin du signal buzzer et retour à l'état de veille.

COMMANDE CENTRALISEE MANUELLE

Hypothèse : Pour des raisons de panique ou de menaces diverses liées au type de bâtiment mais autre qu'un incendie, il est nécessaire de déverrouiller l'ensemble des issues.

NOTA : L'utilisation de cette commande est autorisée à **tout instant** de l'exploitation de l'U.G.C.I.S..



Action sur le « coup de poing » pour MISE EN SECURITE GENERALE de l'ensemble des D.A.S. de la Zone d'évacuation.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant rouge fixe TOUS D.A.S. EN SECURITE, confirmant que l'ensemble des D.A.S. est déverrouillé.



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.

Si ouverture de portes :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.

Visualisation en local sur les boîtiers CLIC, affichage pour le public :

PASSEZ

Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue.

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 2).



Réarmement du coup de poing depuis le pupitre de l'ensemble des D.A.S. en position d'ATTENTE.
Retour à l'état de veille.

COMMANDE CENTRALISEE AUTOMATIQUE

Hypothèse : Présence d'une information feu depuis le Système de Détection Incendie ou de l'Unité de Gestion d'Alarme du CMSI.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant rouge fixe TOUS D.A.S. EN SECURITE, confirmant que l'ensemble des D.A.S. est déverrouillé.



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.



Information feu sur le S.D.I. permettant de différencier une procédure feu d'une procédure de MISE EN SECURITE par coup de poing.

Si ouverture de portes :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.

Visualisation en local sur les boîtiers CLIC, affichage pour le public :

PASSEZ

Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue.

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 2).

Après disparition de l'information feu.



Action sur le coup de poing puis réarmement de ce dernier pour retour de l'ensemble des D.A.S. en position d'ATTENTE.

Retour à l'état de veille.

COMMANDES SUPPLEMENTAIRES

GROUPES EN ACCES LIBRE

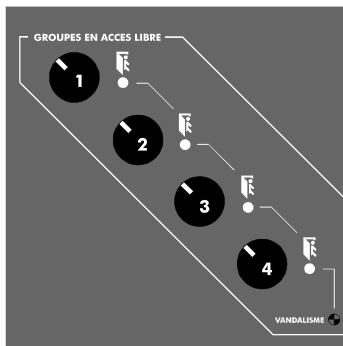
COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 1).

Hypothèse : Nécessité pour l'exploitant de décondamner momentanément et à distance depuis le pupitre un ou plusieurs groupes de bloc porte issue de secours en mode ERP ou en mode HPP.

POUR DEVERROUILLER

- Appui sur une ou plusieurs touches (1 à 4) correspondant au(x) groupe(s) d'issues souhaité(s) pour déverrouillage des D.A.S..

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant vert fixe de ou des touches actionnées des groupes.



Voyant clignotant UN D.A.S. PAS EN ATTENTE, confirmant le passage en sécurité du ou des D.A.S. concernés.



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT.

Si ouverture de portes :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.

Visualisation en local sur les boîtiers CLIC, affichage pour le public :

1 / Si paramètre d'affichage programmé à l'installation dans le(s) CLIC(s) :

PASSEZ

Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue.

2 / Si non programmé dans le(s) CLIC(s) :



Voyant rouge fixe maintenu mais D.A.S. déverrouillé.

POUR REVERROUILLER.

- Appui sur le ou les touches précédemment utilisées au déverrouillage pour repasser les D.A.S. à l'état d'attente et le pupitre à l'état de veille.

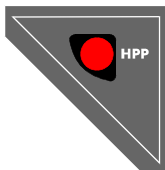
MISE EN HORS PRESENCE PUBLIC

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 2).

Hypothèse : l'exploitant souhaite changer l'état sécuritaire de son établissement en passant d'un mode **Etablissement Recevant du Public** à un mode **Etablissement Hors Présence Public**.

Appui simultané sur la touche HPP et certaines touches de GROUPES EN ACCES LIBRE afin de composer le code hiérarchique de **niveau 2** (code de 4 chiffres).

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Touche HPP allumée jaune fixe témoignant le passage en mode hors présence public permettant d'inhiber les temporisations T1 et T2.

Visualisation en local sur les boîtiers CLIC, affichage pour le public :



Aucun changement d'état, voyant rouge fixe D.A.S. verrouillé.

RETOUR AU MODE ERP.



Appui de nouveau sur la touche HPP avec disparition du voyant jaune de celle ci.

DEMANDE D'OUVERTURE EN ETAT DE MODE HPP.

Hypothèse : Durant le mode HPP, une ou plusieurs demandes d'ouverture sont activées sur des CLICS.

COMMANDE LOCALE (NIVEAU D'ACCES 0).



Demande d'ouverture effectuée par appui sur bouton en façade du boîtier CLIC.

OU



Tentative de manoeuvre de la barre de l'anti-panique si celle ci est équipée d'un dispositif de détection de demande d'ouverture.

Visualisation en local sur le boîtier CLIC, affichage pour le demandeur :



Voyant rouge (barre leds) clignotant correspondant à la prise en compte de la demande.

ET



Buzzer fixe.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant rouge de demande d'ouverture clignotant.

+



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.

ET



Voyant HPP allumé jaune clignotant.

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 1)

1. Enregistrer la demande et intervenir sur site.

OU

2. Accepter de déverrouiller le ou les blocs porte en retirant le mode HPP.



Quelle que soit l'option retenue, il y a nécessité, en local, de réarmer le CLIC qui est à l'origine de la demande d'ouverture.

COMMANDE LOCALE (NIVEAU D'ACCES 2).



Réarmement du CLIC en vue de la prochaine demande d'ouverture au moyen du cylindre.



Voyant rouge fixe pour porte verrouillée et arrêt du buzzer correspondant au retour à l'état d'attente du D.A.S..

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant demande d'ouverture éteint et fin du signal buzzer.

Si besoin, retour au mode HPP, par méthode vue ci dessus.

DETECTION INCENDIE EN ETAT DE MODE HPP.

COMMANDE CENTRALE (NIVEAU D'ACCES 1)

1 / Si priorité à l'évacuation programmée à l'installation dans le Pupitre :

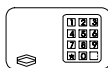
A l'identique du mode ERP, passage en sécurité de l'ensemble des D.A.S. tel que défini dans paragraphe précédent. Retour à l'état d'attente des D.A.S. en mode ERP suivant procédure coup de poing plus acquittement. Si besoin réenclencher le mode HPP.

2 / Si non programmée dans le Pupitre :

Maintien du verrouillage des D.A.S. et indication sur le S.D.I. ou l'U.G.A. de la présence de l'information feu. L'U.G.C.I.S. demeure en mode HPP.

CONTROLE D'ACCES

COMMANDE LOCALE (NIVEAU D'ACCES 3).



Hypothèse 1 : Un contrôle d'accès connecté sur les entrées d'un CLIC est utilisé pour une sortie ou entrée.

Visualisation en local sur le boîtier CLIC, affichage pour le demandeur :

1 / Si programmé à l'installation dans le(s) CLIC(s) :

PASSEZ

Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue pendant une temporisation programmée à l'installation (de 1 à 255 secondes).

2 / Si non programmé dans le(s) CLIC(s) :



Voyant rouge fixe maintenu mais D.A.S. déverrouillé pour la même temporisation.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :

Etat de veille additionné de la signalétique de position de porte.

Si ouverture de la porte :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.

Hypothèse 2 : Un contrôle d'accès connecté directement sur le D.A.S. est utilisé pour une sortie ou entrée.

Visualisation en local sur le boîtier CLIC, affichage pour le demandeur :

1 / Si programmé à l'installation dans le(s) CLIC(s) :

PASSEZ

Voyant vert « PASSEZ » fixe correspondant au déverrouillage du D.A.S. et à la possibilité de sortie par cette issue pendant une temporisation programmée à l'installation (de 1 à 255 secondes).

2 / Si non programmé dans le(s) CLIC(s) :



Voyant rouge fixe maintenu mais D.A.S. déverrouillé pour la même temporisation.

Visualisation en central sur le PUPITRE, affichage pour l'exploitant :



Voyant clignotant UN D.A.S. PAS EN ATTENTE, confirmant le passage en sécurité du D.A.S. concerné.



Buzzer fixe. Arrêt manuel possible du buzzer par touche ACQUITTEMENT BUZZER.



Si ouverture de la porte :



Voyant jaune fixe état porte correspondant à une position de porte ouverte, information devant disparaître lors de la fermeture.


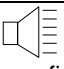
LEXIQUES DE PANNES EN INSTALLATION OU EXPLOITATION

DEFAUTS ALIMENTATIONS

 DEFAUT SECTEUR allumé fixe.	 Buzzer fixe.	
---	---	--

Causes probables : L'alimentation des électroniques CLIC / PUPITRE vient de basculer sur ses batteries.

- Vérifier la raison de la disparition du secteur sur cette alimentation.

 DEFAUT BATTERIE allumé fixe.	 Buzzer fixe.	
--	---	--

Causes probables : L'alimentation des électroniques CLIC / PUPITRE fonctionne sur secteur mais n'autorisera pas de basculer sur ses batteries.

- Vérifier l'état des batteries.
- Vérifier l'état du circuit des batteries.
- Voir pour plus de détails la notice correspondant au matériel de source d'énergie.

--	--	--

Absence du voyant sous tension et de tous autres les voyants.

☞ L'ensemble des D.A.S. est en sécurité.

Causes probables :

Rupture d'alimentation des électroniques CLIC/PUPITRE.

- Vérifier absence de court circuit sur l'ensemble des circuit des alimentations électroniques CLIC/PUPITRE.
- Vérifier la présence du fusible de sortie de l'alimentation des électroniques.

--	--	--

Absence du voyant sous tension et de tous autres les voyants.


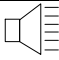
☞ L'ensemble des D.A.S. est en attente.

Causes probables :

Liaison surveillance alimentation NFS 61.940 « présence NO » rompue.

- Vérifier les matériels et leurs liaisons.

DEFAUT SYSTEME

 DEFAUT SYSTEME allumé fixe.	 Buzzer fixe.	
---	---	--

☞ L'ensemble des D.A.S. est en sécurité.


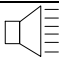
Causes probables :

1. Erreur dans la somme de contrôle à la mise en route ou cycliquement.
2. Anomalie dans le déroulement du programme.

Après correction du défaut :

- Relancer l'installation par appui simultané de la touche REDEMARRAGE SYSTEME et ACQUITTEMENT BUZZER.
- Acquitter tous les CLICS.


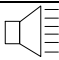
DEFAUT LIAISON S.D.I.

 DEFAUT LIAISON S.D.I. allumé fixe.	 Buzzer fixe.	
--	---	--

Causes probables : Rupture ou défaut sur la liaison entre le PUPITRE et le S.D.I..

- Vérifier la liaison.
- Vérifier la présence du module de surveillance à la sortie du contact information feu du S.D.I..

DEFAUTS DERANGEMENT & HORS SERVICE


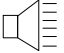

 DERANGEMENT allumé fixe.	 Buzzer fixe.	
--	---	--

☞ Tous les D.A.S. restent en attente.

Causes probables : Défaut d'isolement entre l'alimentation de télécommande D.A.S. et l'alimentation des électroniques CLIC / PUPITRE.

- Vérifier la connectique et faire appel à l'installateur/maintenance spécialisé. Pour conseil, isoler groupe par groupe le défaut par la technique de MISE EN HORS SERVICE PARTIEL.

□ □ □

 DERANGEMENT allumé fixe.	 Buzzer fixe.	 D.A.S. PAS EN ATTENTE allumé clignotant.
---	---	---

☞ Dans tous les cas l'ensemble des D.A.S. est en sécurité.

Causes probables :

1. Erreur de réception entre PUPITRE et CLIC pendant plus de 4 secondes pour coupure ou court circuit sur la voie de transmission.

- Vérifier la liaison et les composants, nécessité de réacquitter tous les CLICS du groupe en défaut pour réarmer l'ensemble. Effacer le dérangement avec le double appui des touches ACQUITTEMENT BUZZER et code d'accès II.

2. Anomalie de surveillance de ligne hors S.D.I..

- Vérifier la liaison et les composants de la ligne de demande d'ouverture du CLIC qui est en sécurité. Le dérangement disparaît à la correction du défaut et nécessité de réarmer le CLIC à l'aide du cylindre.

3. Rupture d'alimentation de puissance des D.A.S..

- Vérifier les liaisons et l'alimentation.
- Voir pour plus de détails la notice correspondant au matériel de source d'énergie.

□ □ □

 HORS SERVICE DERANGEMENT allumé clignotant.		
--	--	--

Causes probables : Au moins un CLIC est ignoré provisoirement de la configuration du site.

- Après réparation / échange du matériel ou des liaisons en causes, le retour à l'état de veille de l'ensemble du site sera effectif après une action de MISE EN SECURITE GENERALE et son réarmement.



DEFAUTS ETAT PORTE

 Etat porte allumé fixe.		
--	--	--

Causes probables : Si toutes les portes du groupe sont réellement fermées alors défaut du détecteur de feuillure ou de position de porte et/ou de sa liaison.

- Vérifier les détecteurs et leurs liaisons pour toute les portes du groupe.

□ □ □

 		
--	--	--


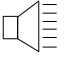
Etat porte allumé clignotant.		
----------------------------------	--	--

Causes probables : Le circuit vandalisme du groupe est ouvert pour les raisons suivantes :

1. Un couvercle de CLIC est ouvert.
2. Un CLIC est arraché de sa fixation murale.
3. Le circuit de vandalisme extérieur au CLIC est ouvert , par exemple capot de D.A.S., liaison ...

- Vérifier les matériels et leurs liaisons pour toute les portes du groupe.


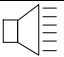

DEFAUTS D.A.S. PAS EN ATTENTE

 D.A.S. PAS EN ATTENTE allumé clignotant.	 Buzzer fixe.	
---	---	--

Causes probables : Au moins un D.A.S. n'est pas en position d'attente en l'absence d'un ordre, émis par le C.M.S.I. de mise en position de sécurité.

1. Dysfonctionnement du circuit d'état du D.A.S. (mécanique, électrique ou liaison).
 - Vérifier les matériels et leurs liaisons.
2. Conséquence d'une mise en accès libre d'un groupe de D.A.S. ou d'un contrôle d'accès local non raccordé directement au CLIC.

□ □ □

 D.A.S. PAS EN ATTENTE allumé clignotant.	 Buzzer fixe.	 Etat porte allumé fixe.
---	---	---

Causes probables :

1. Pour une issue de secours à double vantail et double D.A.S., après contrôle d'accès local, un des deux vantaux reste ouvert après le fin de temporisation T3.
 - Fermer la porte.
2. Pour une issue de secours à double vantail et double D.A.S., après réarmement du CLIC (suite à un demande d'ouverture), un des deux vantaux reste ouvert.
 - Fermer la porte.

**SI LE DEFAUT PERSISTE OU NE CORRESPOND A AUCUN DES CAS MENTIONNES
PRENDRE CONTACT AVEC NOTRE SERVICE
JPM CONTROL, Tel : 04.70.48.40.15
OU SON REPRESENTANT, INSTALLATEUR AGREE**

TABLEAU DES DOUBLES COMMANDES

OBJET	COMMANDE N°1	COMMANDE N°2
Auto-test manuel	Touche BILAN	Code d'accès II + touche 2 « accès libre »
Effacement DERANGEMENT	Touche ACQUITTEMENT BUZZER	Code d'accès II
MISE EN HPP	Touche HPP	Code d'accès II
REDEMARRAGE SYSTEME	Touche REDEMARRAGE SYSTEME	Touche ACQUITTEMENT BUZZER
MISE EN HORS SERVICE PARTIEL (sous coup de poing)	Touche PROLONGATION TEMPORISATION	Code d'accès III

Impératif de respecter l'ordre d'appui sur les touches et maintenir la touche de la commande 1 appuyer pendant la composition du code d'accès ou de la commande 2.

NOTA : les codes d'accès paramètres programmés à l'origine par le constructeur avant leur éventuelle modification d'exploitation sont :

Niveau d'accès II 3333
Niveau d'accès III 4444



Notice de maintenance et entretien
CENTRALE CONTROL 1000

CONSIGNES DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

En conformité aux articles du règlement de sécurité contre l'incendie MS45 et suivants, ainsi que tout article se référant au système sécurité incendie , ci-joint le tableau des opérations de vérification en cours d'exploitation et leurs périodicités.

Périodicité	Tests - Opérations
Journalier	<ul style="list-style-type: none">* Vérification des états attente des D.A.S.. Touche bilan.* Vérification de l'absence du mode HPP en période de présence du public.* Vérification des voyants par action sur touche test de signalisation
Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none">* Vérification de fonctionnement des demandes d'ouverture des Clics et/ou des D.A.S..* Vérification de fonctionnement des signaux sonores et visuels des Clics.* Test de réarmement des Clics.* Vérification de l'enclenchement des circuits vidéo* Vérification de fonctionnement des alimentations.
Mensuel	<ul style="list-style-type: none">* Activation de l'auto test de l'installation en manuel* Vérification du bon fonctionnement des contacts de position des portes.
Annuel	<ul style="list-style-type: none">* Visite périodique au titre du contact d'entretien des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B par l'installateur ou organisme agréé.* Exercice d'instruction du personnel de surveillance.



**LISTE DES MATERIELS
ASSOCIABLES**

CENTRALE CONTROL 1000

LISTE D'ASSOCIATION DE MATERIELS

Références matériels et fabricants.

Etablie par JPM CHAUVAT S.A.
Date : 24/01/96

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	N° CERTIFICATION	COMMENTAIRES
Système de Détection Incendie	NUGELEC	140002 à 140008. 140108 à 140140 140208	TS 087 A0 TS 092 A0 TS 099 A0	
	CERBERUS GUINARD	CZ10.10 / CZ 10.11 B-C CZ10.11A CZ10.12 A-B-C CZM 10 TG 2400 TGC4 CS1140	TS-026 TS-027 TS-044 TS-071 TS-062 TS-082 ECS 002	
	ATSE	TEN 4-0 TEN 5-DI AD1000-AD1000/2	TS084 TS 081 TS069	
MATERIEL NON CERTIFIABLE D.A.S.				
	JPM CHAUVAT S.A.	VERROU CONTROL VE1000 PUSH CONTROL 900000	SD 94 00 06 PV DA 93 00 73	